

JARDINS COLLECTIFS À LA RÉUNION

ÉTUDE
& RETOURS
D'EXPÉRIENCE



Webinaire
29 avril 2021

Photos et illustrations © Caue de La Réunion (si pas de mention)

Les objectifs poursuivis :

Favoriser l'émergence de nouveaux jardins collectifs

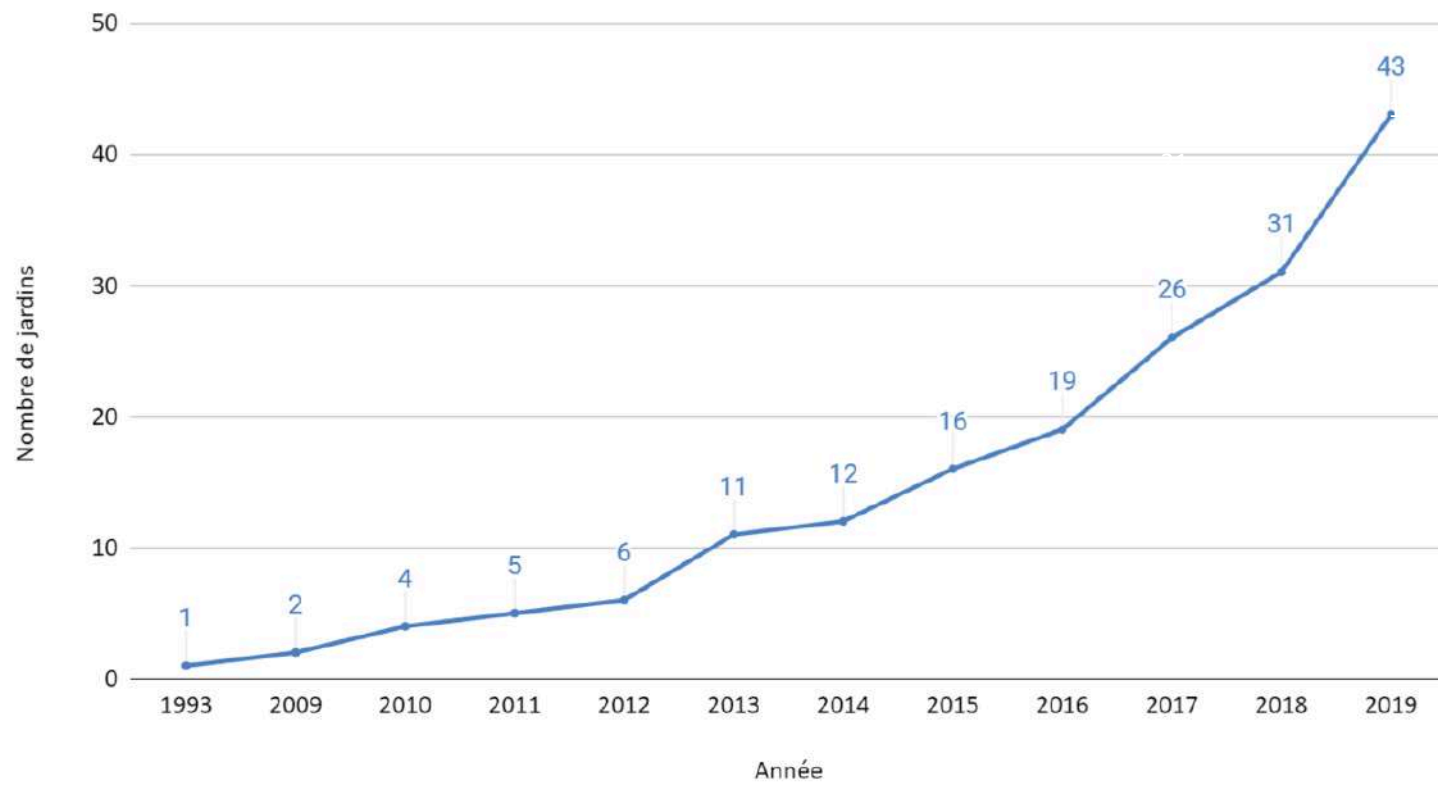
Faciliter le maintien des jardins existants

Créer et diffuser des outils à l'attention des porteurs de projets :

- un recensement des jardins collectifs de La Réunion
- un guide de recommandations pour les gestionnaires et porteurs de projets
- un site internet de diffusion des ressources

Déroulé de la présentation

- 1 - Introduction [DEAL / CAUE](#)
- 2 - Des résultats d'étude partagés sur un site internet facilement actualisable [CAUE](#)
- 3 - Le guide "Mener à bien un jardin collectif à La Réunion" [CAUE](#)
- 4 - Des points cruciaux pour réussir un jardin [CAUE](#)
- 5 - Les appels à projets [DAAF / DEAL](#)
- 6 - Des questions à débattre [CAUE](#)
- 7 - Conclusion [DEAL](#)



Evolution de la création des jardins collectifs à la Réunion
Echantillon : 43 jardins

71* jardins identifiés dans cette étude en 2020

* Recensement non exhaustif

33 ont fait l'objet de visites et d'entretiens

57 jardins sont en fonctionnement

7 n'existent plus (foncier, manque de temps, transformation, localisation...)

7 sont en projet

Qu'est-ce qu'un jardin collectif ?

. Familial

. Partagé

. D'insertion

par le social

par l'activité économique

Agriculture
Urbaine
non
professionnelle

Une proposition de loi relative aux jardins collectifs transmise à l'Assemblée nationale en 2003 (non adoptée à ce jour) propose des définitions des différents types de jardins collectifs qui se déclinent alors en jardins familiaux, partagés et d'insertion. Ces termes sont définis dans la proposition de loi comme suit dans l'article L 561-1 du code rural.

*« On entend par **jardins familiaux** les terrains divisés en parcelles, affectées par les collectivités territoriales ou par les associations de jardins familiaux à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. En outre, dans un but pédagogique ou de formation au jardinage, certaines parcelles de jardins familiaux peuvent être affectées à des personnes morales par convention conclue entre celles-ci et les collectivités territoriales ou les associations de jardins familiaux. »*

*« On entend par **jardins partagés** les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités socioculturelles et étant accessibles au public. »*

*« On entend par **jardins d'insertion** les jardins créés ou utilisés en vue de favoriser la réintégration des personnes en situation d'exclusion ou en difficulté sociale ou professionnelle. Ces jardins peuvent être, le cas échéant, divisés en parcelles affectées à ces personnes à titre temporaire. »*

2 - Des résultats d'étude partagés sur un site internet facilement actualisable

<https://s-pass.org/fr/portail/426/jardins-collectifs-de-la-reunion.html>



Bienvenue sur le Portail des Jardins Collectifs de La Réunion

Vous trouverez ici une cartographie des jardins recensés ainsi que des outils sur les jardins collectifs et plus largement sur le jardinage. Si vous connaissez des jardins qui ne sont pas sur la carte, n'hésitez pas à nous les signaler.

Bonne visite...

Signalez un jardin ? Poser une question ? Faire une remarque...



Voir plus

Des jardins à découvrir



Jardin Mandala - Le Tampon - S'EST TRANSFORMÉ



Jardin partagé des Collibris de l'espoir - Le Tampon



Jardin Ment Fleuri - Le Port



Micro-ferme urbaine du Port - La



[Voir plus](#)

Des jardins à découvrir

< >



Jardin partagé des Colibris de l'espoir - Le Tampon



Jardin Mont Fleuri - Le Port














Micro-ferme urbaine du Port - Le Port

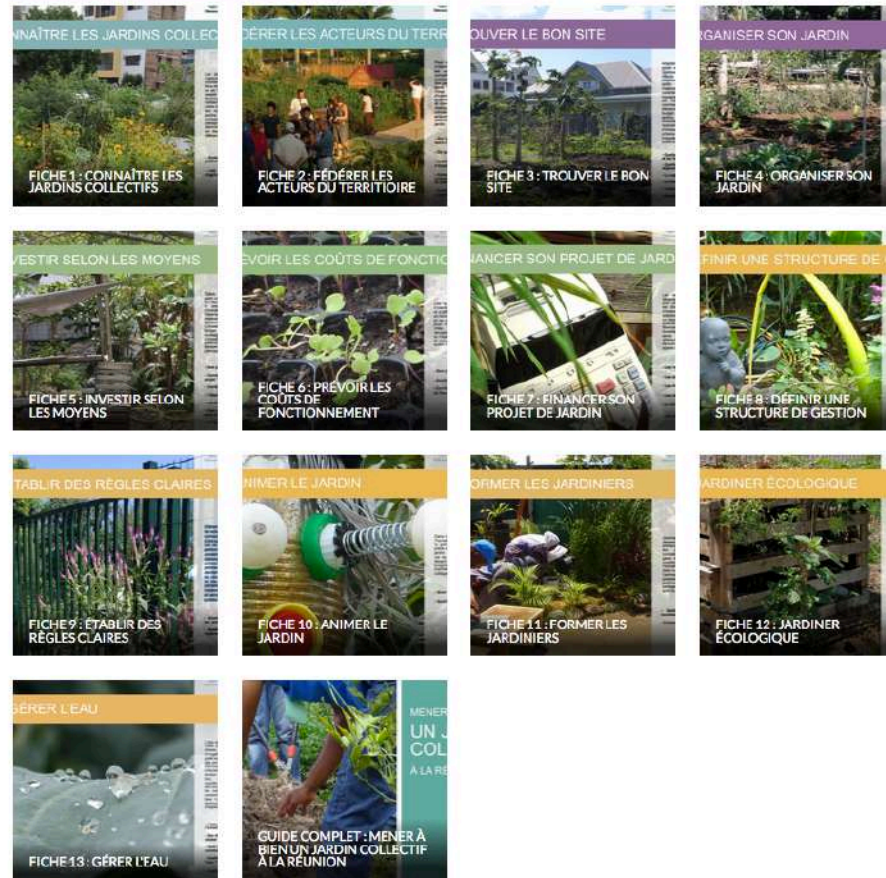


Jardin potager au Capucine 2/3 - Saint-André

[Voir plus](#)

Des forces vives des jardins collectifs à La Réunion

- | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Des organismes de formation |  Réseau du Jardin dans Tous Ses Etats |  Association Réunionnaise d'Education Populaire |  Association Jeunesse Cambral (AJC) |
|  Des bailleurs sociaux et aménageurs |  Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs |  Association Les Colibris de l'Espoir |  ADESIR |
|  Des collectivités territoriales |  Association Le jardin potager de Primal |  Association Secours Catholique de La Réunion |  Association pour le Développement et l'Insertion à Cambuston (ADICA) |
|  Association "Insertion pour Mieux Vivre Ensemble à Cambuston" (IMVECI) |  Association A terre là |  Association TI Planteur |  Association RUNACTION |
|  Association Culturelle Environnementale Fayard (ACEF) |  Association ABDESS |  Association An Grèn Koulèr, Ecritures Sociales |  Association VA,RE.A.S. |
|  Association Bien Vivre à Fayard |  Collectif Agro&Co |  Association Kaz Maron |  Association Srepen-RNE |
| |  Association Jardins Familiaux (AJF) |  Oasis verte | |
| |  Association ARVEL |  Association CIVIS | |
| |  Association ARISS | | |



Des ressources sur les jardins





Jardin Les Merveilles [Kaboupié] - La Possession

En savoir plus

Voir plus



FR LANGUE | FR CONNEXION

À PROPOS

Observatoire

Accueil / Ressources / Observatoire / Jardin les merveilles [kaloupilé] - la possession



Mercator

Jardin Les Merveilles [Kaloupilé] - La Possession

04/05/2020



Jardins collectifs de La Réunion

AGRICULTURE URBAINE / JARDIN COLLECTIF

LA POSSESSION

Description

Date de mise en service : Janvier 2018

Type de Jardin : Partagé biologique

Superficie du terrain : Environ 900 m²

Objectifs : Lieu d'échange, convivial

Porteur de projet : SIDR

Gestionnaire : Association An Grèn Kouler

Nombre de lots : 30

Superficie des lots : 1,6 m²

Lots pour les personnes à mobilité réduite : non




Map data © OpenStreetMap contributors, CC BY...

Localisation


Vidéos







Regarder sur  YouTube **KARÉ À LA POSSESSION**

Documents 1

 [Charte.pdf](#)

Liens 2

 www.facebook.com

 [SICR](#)

Détails

Identifiant
49803

Publié par :
2 STAGIAIRE

Liens
www.facebook.com [SICR](#)

Vidéo
www.youtube.com www.youtube.com

Voir aussi ...

[Association An Gelo Kowalc, Ecolisme Sociale](#) Outil d'animation



Diff. Animation AppKarte web

25/06/2020

Association An Grèn Koulèr, Ecritures Sociales



- Jardins collectifs de La Réunion
- ASSOCIATION
- LA POSSESSION

Description

L'association An Grèn Koulèr, Ecritures Sociales, Ile de La Réunion s'inscrit dans la lutte contre l'exclusion sociale et culturelle, l'injustice institutionnelle ou privée. Son objectif est de donner à tous un accès à la culture au bien être et à l'emploi. Actions mises en place : ateliers cuisine/tissane, aide aux devoirs, chantiers d'insertion, jardins éducatifs, visites de jardin, accompagnement social et professionnel, aide aux démarches administratives, évènement musical en crèche, atelier théâtre/poésie, sortie découverte en famille...

(extrait de l'article https://www.citaneor.fr/Societe/Article/2018/06/03/Grèn-Koulèr-contre-l'exclusion-sociale-et-culturelle_539725)



Localisation

Liens

www.facebook.com

Détails

Identifiant: 50617
Publié par : 2 STAGIAIRE
Type: Application web
Date de publication: 2021
Conditions d'utilisation: Site Internet
Public(s) visé(s): Tout public
Liens: www.facebook.com

- #### Voir aussi ...
- Jardin Les Merveilles (Ekaag'le) - La Possession [Marquer](#)
 - Jardin pédagogique de Fleur Jaune - La Possession [Marquer](#)
 - Jardin Camp Maguire - La Possession [Marquer](#)
 - Jardin Aneburg - La Possession [Marquer](#)
 - Jardin du Coeur de Vite - La Possession [Marquer](#)
 - Micro ferme urbaine du Port - Le Port [Marquer](#)
 - Jardin Mont Pivert - Le Port [Marquer](#)

3 - Le guide "Mener à bien un jardin collectif à La Réunion"



MENER À BIEN
UN JARDIN
COLLECTIF
À LA RÉUNION

Guide pratique

SOMMAIRE



DÉCOUVRIR

Fiche 1 : CONNAÎTRE LES JARDINS COLLECTIFS

- Quels sont les différents types de jardins collectifs ?
- Les jardins collectifs, une forme d'agriculture urbaine

Fiche 2 : FÉDÉRER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- Qui sont les acteurs et quelles sont leurs fonctions ?
- De qui vient l'idée ?
- Comment bénéficier de retours d'expériences ?
- Comment mettre en place une concertation pour programmer et concevoir ?
- Comment identifier les personnes "motrices" dans le jardin ?



CRÉER

Fiche 3 : TROUVER LE BON SITE

- Quelles sont les questions à se poser et les facteurs incontournables ?
- Quelles contraintes foncières et réglementaires ?
- La nature du foncier
- La localisation stratégique
- L'occupation temporaire
- Quels critères pour choisir son site ?

Fiche 4 : ORGANISER SON JARDIN

- Quels éléments composent le jardin ?
- Qui conçoit le jardin ?
- Le découpage en parcelle individuelle et collective
- Quels cheminements et quelle accessibilité ?
- Intégrer des usages variés



FINANCER

Fiche 5 : INVESTIR SELON LES MOYENS

- "Ti lamp ti lamp"...petit à petit...
- Que prévoir dans l'investissement ?
- Combien coûte une conception de projet ?
- Combien coûtent les travaux ?
- L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- Les Ateliers de Chantier et d'Insertion (ACI)
- Rien ne sert d'investir si l'on ne peut entretenir...

Fiche 6 : PRÉVOIR LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

- Que prévoir dans le fonctionnement ?
- Quelle enveloppe annuelle prévoir pour le fonctionnement ?
- Comment rationaliser ces coûts ?

Fiche 7 : FINANCER SON PROJET DE JARDIN

- Les recettes du jardin
- Les aides des pouvoirs publics
- Les mécénats
- Les réseaux nationaux des jardins collectifs
- Le financement participatif
- Les emplois aidés



GÉRER

Fiche 8 : DÉFINIR UNE STRUCTURE DE GESTION

- Quels sont les rôles du gestionnaire ?
- Quels sont les statuts possibles ?
- Pourquoi peu de gestion en direct par les collectivités ?

Fiche 9 : ÉTABLIR DES RÈGLES CLAIRES

- Quels documents contractuels entre les acteurs ?
- Quelles règles définir dans un règlement intérieur de jardin ?

Fiche 10 : ANIMER LE JARDIN

- Quels sont les rôles d'un animateur ?
- Quelles animations à quelles étapes ?

Fiche 11 : FORMER LES JARDINIERS

- Quelles formations pour les nouveaux jardiniers ?
- Comment former dans la durée ?

Fiche 12 : JARDINER ÉCOLOGIQUE

- Les produits phytosanitaires : que dit la loi ?
- Les différentes pratiques agricoles
- Quelles pratiques dans les jardins de La Réunion ?
- Les retours d'expériences sur les productions

Fiche 13 : GÉRER L'EAU

- Agricole, potable, de pluie : quelle eau choisir ?
- Quel système d'arrosage utiliser et comment le disposer ?
- Quelles techniques pour économiser l'eau ?
- Combien coûte l'eau ?

Découvrir

1 CONNAÎTRE LES JARDINS COLLECTIFS

Les jardins collectifs font partie de l'agriculture urbaine. Qu'ils soient localisés en pied d'immeubles, sur des lieux de travail, sur des délaissés urbains ou en lisière de ville, ils permettent de remplir une fonction nourricière tout en favorisant les échanges entre les habitants. Ils participent à la qualité du cadre de vie d'un quartier. En fonction de leur mode de gestion, des types de jardins collectifs sont différenciés : partagés, familiaux, d'insertion ou encore pédagogiques. Dans les faits, la distinction n'est pas toujours évidente car des hybridations existent entre ces différents types.

- Quels sont les différents types de jardins collectifs ?
- Les jardins collectifs, une forme d'agriculture urbaine

MENER À BIEN UN JARDIN COLLECTIF À LA RÉUNION / 2020

2 FÉDÉRER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Pour démarrer un projet, il est crucial d'identifier les acteurs du territoire et de les solliciter en fonction de leurs compétences. La visite de jardins existants est l'occasion de rencontrer des personnes ressources qui partagent leurs retours d'expérience. Dès que l'idée de jardin se structure le fait d'informer les habitants et futurs jardiniers facilite l'appropriation du projet et donc sa pérennité. Ils peuvent être impliqués dans le projet à travers une concertation regroupant les différents acteurs et ayant pour objectif la définition des grandes orientations du jardin.

- Qui sont les acteurs et quelles sont leurs fonctions ?
- De qui vient l'idée ?
- Comment bénéficier de retours d'expériences ?
- Comment mettre en place une concertation pour programmer et concevoir ?
- Comment identifier les personnes « motrices » dans le jardin ?

MENER À BIEN UN JARDIN COLLECTIF À LA RÉUNION / 2020

Créer



3 TROUVER LE BON SITE

Adapter le projet au site ou définir son projet en fonction du site disponible ? Quelque soit le point de départ du projet, l'étude du site est incontournable et conditionne la réalisation du projet de jardin. Il est nécessaire de faire un diagnostic du terrain et de ses caractéristiques (ensollement, la topographie, la pollution potentielle du sol, l'accès au site, etc.) avant de commencer à l'exploiter. En effet, ces éléments peuvent avoir un impact sur le budget du projet et sur sa viabilité. Les jardins collectifs peuvent investir une diversité de fonciers : participer à redynamiser divers espaces (pièces d'immeubles, lieux de travail, délaissés urbains ou agricoles, etc.) et être intégrés dans l'aménagement de projets urbains.

- Quelles sont les questions à se poser et les facteurs incontournables ?
- Quelles contraintes foncières et réglementaires ?
- La nature du foncier
- La localisation stratégique
- L'occupation temporaire
- Quels critères pour choisir un site ?

MENER À BIEN UN JARDIN COLLECTIF À LA RÉUNION - 2020



4 ORGANISER SON JARDIN

L'aménagement du jardin s'ajuste aux usages souhaités et au profil du public : jardiniers, écoles, personnes à mobilité réduite, associations, etc. Certains équipements apparaissent essentiels au bon fonctionnement du jardin : un point d'eau pour arroser, une clôture pour signaler les limites du jardin et éviter les intrusions, un lieu couvert de rassemblement et de convivialité, une cabane à outils... Leurs formes et agencements sont à réfléchir au cas par cas, car tous les jardins sont différents.

- Quels éléments composent le jardin ?
- Qui conçoit le jardin ?
- Le découpage en parcelles individuelles et collectives
- Quels cheminements et quelle accessibilité ?
- Intégrer des usages variés

MENER À BIEN UN JARDIN COLLECTIF À LA RÉUNION - 2020

Financer



5 INVESTIR SELON LES MOYENS

Établir un budget prévisionnel est un point crucial pour évaluer à l'avance les dépenses et les recettes d'un jardin. Il prend en compte les coûts d'investissement (la conception, l'aménagement, les équipements, le matériel) et les coûts liés au fonctionnement du jardin. L'investissement financier dépend du budget de départ et de l'aménagement envisagé du terrain. Rien ne sert d'investir si l'on ne peut entretenir ; il est préférable de privilégier la simplicité des équipements et l'entretien aisé en prévoyant des évolutions possibles.

- Que prévoir dans l'investissement ?
- Combien coûte une conception de projet ?
- Combien coûtent les travaux ?
- L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- Les Ateliers de Chantier et d'insertion
- Rien ne sert d'investir si l'on ne peut entretenir...
- "Ti lamp ti lamp"...petit à petit...

DECOUVRIR CRÉER FINANCER GÉRER

MINISTÈRE DE L'ÉCARTOILEMENT ET DE LA MER
DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

MENER À BIEN UN JARDIN COLLECTIF À LA RÉUNION - 2020



6 PRÉVOIR LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Dès la programmation, il est important d'identifier les postes de fonctionnement et d'affiner leurs coûts. Le budget varie en fonction des jardins, de leurs objectifs et de leur gestion. Des astuces existent pour rationaliser les coûts comme la mise en place d'un circuit de récupération, l'achat en gros du matériel, la mise en place d'équipements solaires et solides et une animation efficace en ayant recours à des jardiniers référents.

- Que prévoir dans le fonctionnement ?
- Quelle enveloppe annuelle prévoir ?
- Comment rationaliser les coûts de fonctionnement ?

DECOUVRIR CRÉER FINANCER GÉRER

MINISTÈRE DE L'ÉCARTOILEMENT ET DE LA MER
DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

MENER À BIEN UN JARDIN COLLECTIF À LA RÉUNION - 2020

Financer



7 FINANCER SON PROJET DE JARDIN

Les recettes (argent perçu) et les dépenses d'un jardin sont à équilibrer pour pérenniser son fonctionnement. Il est donc nécessaire de connaître et d'évaluer les recettes régulières pour adapter les investissements et assurer un équilibre financier. Plusieurs jardins sollicitent des aides extérieures pour financer les aménagements, l'achat de matériel ou l'embauche d'un salarié. Ces aides peuvent être apportées par différents acteurs et perçues sous forme de subventions, de financements via des appels à projets, du crowdfunding, etc.

- Les recettes du jardin
- Les aides des pouvoirs publics
- Les mécénats
- Les réseaux nationaux des jardins collectifs
- Le financement participatif
- Les emplois aidés

Logo: ? Découvrir, Créez, Financer, Gérer

Logo: République Française, La Région Réunion, La Ville de Saint-Denis de la Réunion, Le Département de la Réunion

MENER À BIEN UN JARDIN COLLECTIF À LA RÉUNION - 2020

Gérer



? Découvrir
✋ Créer
€ Financer
⚙ Gérer

8 DÉFINIR UNE STRUCTURE DE GESTION

Le gestionnaire d'un jardin collectif a pour responsabilité le suivi du jardin sur le plan administratif, financier et social. Il peut avoir le statut d'association ou de collectif. Moins souvent, le gestionnaire peut être une collectivité ou un bailleur. Chacun de ces statuts génère des droits et devoirs : une réflexion est nécessaire pour choisir le plus adéquat suivant les objectifs du jardin, du gestionnaire et des jardiniers. À titre d'exemple, le statut associatif nécessite des démarches administratives plus nombreuses mais permet de bénéficier de subventions contrairement au statut de collectif.

- Quels sont les rôles du gestionnaire ?
- Quels sont les statuts possibles ?
- Pourquoi peu de gestion en direct par les collectivités ?

 MENER À BIEN UN JARDIN COLLECTIF À LA RÉUNION - 2020



? Découvrir
✋ Créer
€ Financer
⚙ Gérer

9 ÉTABLIR DES RÈGLES CLAIRES

Différents documents sont établis entre les acteurs d'un jardin pour formaliser et contractualiser leurs droits et devoirs. Entre gestionnaire et jardiniers il s'agit du bail, du règlement et de la charte ; entre gestionnaire et propriétaire, de la convention d'occupation ou du bail. Le règlement et la charte sont à écrire de préférence en concertation avec les jardiniers afin de favoriser leur appropriation. Le règlement mentionne les conditions de gestion et d'entretien du site, les conditions d'attribution des parcelles, la participation financière, le matériel autorisé, etc. La charte, expose et sensibilise les jardiniers aux valeurs portées par le jardin.

- Quels documents contractuels entre les acteurs ?
- Quelles règles définir dans un règlement intérieur de jardin ?

 MENER À BIEN UN JARDIN COLLECTIF À LA RÉUNION - 2020

Gérer



10 ANIMER LE JARDIN

10 Découvrir Créer Financer Gérer

Dans les jardins collectifs, la gestion de l'humain est toute aussi importante que la gestion du site. L'animation a une place essentielle dans la dynamique du jardin. Elle intervient tout au long de la vie du projet depuis sa conception en faisant toujours participer les jardiniers : programmation et conception, travaux d'entretien, activités pédagogiques et ludiques, etc.

- Quel sont les rôles d'un animateur ?
- Quelles animations à quelles étapes ?

10
MENER À BIEN UN JARDIN COLLECTIF À LA REUNION - 2020



11 FORMER LES JARDINIERS

11 Découvrir Créer Financer Gérer

Jardiner est un savoir-faire qui demande de l'observation et de la pratique. Les formations proposées aux jardiniers complètent leurs connaissances et leurs permettent de gérer les parcelles dans de bonnes conditions. Elles peuvent avoir lieu dès l'accueil des jardiniers et se poursuivre dans la durée. Elles sont données par l'animateur du jardin ou par un prestataire extérieur. Souvent, les jardiniers les plus expérimentés partagent leurs expériences, favorisant ainsi la diffusion des connaissances.

- Quelles formations pour les nouveaux jardiniers ?
- Comment former dans la durée ?

11
MENER À BIEN UN JARDIN COLLECTIF À LA REUNION - 2020

Gérer



12 JARDINER ÉCOLOGIQUE

Le respect de l'environnement est souvent un point de la charte des jardins collectifs. L'usage des produits phytosanitaires est interdit dans les jardins. Il existe des alternatives naturelles pour lutter contre les ravageurs et les maladies. Pour éviter leur apparition et améliorer les productions, certaines pratiques naturelles comme la rotation et la diversification des cultures ont prouvé depuis longtemps leur efficacité. La préparation du sol est également fondamentale pour faciliter le développement des végétaux. Celle-ci se traduit entre autres par un décompactage, un apport en amendement naturel type compost et un paillage des sols.

- Les produits phytosanitaires : que dit la loi ?
- Les différentes pratiques agricoles
- Quelles pratiques dans les jardins de La Réunion ?
- Des témoignages sur les productions.


MENER À BIEN UN JARDIN COLLECTIF À LA RÉUNION - 2020



13 GÉRER L'EAU

L'eau est une ressource à sécuriser car vitale pour un jardin. Elle provient du réseau d'eau potable ou d'un réseau d'irrigation. La récupération de l'eau de pluie est un complément dans la plupart des jardins. Il existe différents systèmes d'arrosage choisis en fonction des cultures et des usages : des robinets à bouton poussoir, des robinets quart de tour, des arrosages automatiques (goutte-à-goutte et micro-asperseurs), des bouches d'arrosage. Certains évitent les oublis de fermeture de robinets. La consommation d'eau à un coût qui peut faire l'objet d'économies grâce à des techniques de culture et à la sélection d'espèces adaptées au site.

- L'eau : une nécessité à dimensionner à l'échelle des besoins
- Eau de pluie, agricole, potable : quelle eau choisir ?
- Quel système d'arrosage utiliser et comment la disposer ?
- Quelles techniques pour économiser l'eau ?
- Combien coûte l'eau ?


MENER À BIEN UN JARDIN COLLECTIF À LA RÉUNION - 2020

Quels sont les rôles d'un animateur ?

La mission d'animation est essentielle au fonctionnement du jardin dans la durée, notamment dans sa vocation sociale. Les retours d'expérience des jardins à La Réunion montrent que la gestion de l'humain est toute aussi importante que la gestion du lieu. L'animateur crée du lien entre les jardiniers et limite les conflits. Il participe au maintien de la dynamique du jardin, de la motivation des jardiniers et de leur investissement dans le jardin. Les rôles de l'animateur sont à définir avec le gestionnaire. Généralement, il assure :

- le respect du règlement et de la charte du jardin,
- la gestion des conflits,
- la médiation entre porteur de projet et jardiniers,
- l'accompagnement individuel et la formation des jardiniers pour leur éviter un décrochage,
- la mobilisation et la dynamisation de la vie collective afin de développer le travail commun et les initiatives,
- l'ouverture du jardin sur le quartier, outil de développement social,
- la sensibilisation aux bonnes pratiques (écologie, solidarité...),
- Le développement de nouveaux projets, la recherche de financements, etc.

L'animateur peut être salarié d'une collectivité, d'une association ou un membre bénévole d'un collectif, gestionnaire du jardin. Dans le cas de projets portés par une collectivité ou un bailleur, sa présence régulière sur le jardin évite une sollicitation directe et continue du porteur de projet et permet plus rapidement de d'apaiser d'éventuelles tensions et d'éviter les conflits. Le gestionnaire peut ponctuellement faire appel à des prestataires extérieurs pour des actions d'animation.

L'animation peut fonctionner au début sur le mode du **bénévolat**. Toutefois, l'expérience à La Réunion montre qu'il est souvent difficile de faire perdurer un fonctionnement de l'animation basé sur le bénévolat. Le rôle de l'animateur peut être chronophage et complexe. Le temps passé en tant qu'animateur mérite une rémunération et nécessite une formation. L'animateur doit à la fois avoir des compétences en jardinage et en gestion de groupe. Il peut animer plusieurs jardins, tant qu'il est suffisamment présent pour assurer ses rôles. Il peut s'appuyer sur des **jardiniers référents** particulièrement motivés et moteurs.

Des financements peuvent être prévus pour assurer un temps partiel à minima. Le temps de présence dépend de la taille du jardin et du nombre de jardiniers. Un poste d'animateur en CDD ou CDI peut être complété par des contrats aidés comme des services

civiques. Cependant, ces contrats sont à durée limitée (de 12 à 36 mois), ce qui peut fragiliser la vie du jardin si aucune continuité n'est prévue à leur terme (cf. fiche 7 : **FINANCER SON PROJET DE JARDIN**).



Un atelier pédagogique dans le Jardin Mandala devenu Micro Ferme urbaine

Dans certains jardins gérés par une association spécialisée, on constate une diminution de l'investissement des jardiniers, à la fin de la mission de l'association missionnée. Cet état de fait pose la question de la passation de la gestion du jardin : **comment réussir le passage d'une association missionnée à une association de jardiniers?**

Au **Jardin de la Châtoire**, un salarié du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) était chargé de l'animation du jardin pendant plusieurs années. Il n'y a plus d'animateur à ce jour, les parcelles sont toujours bien investies mais les jardiniers se côtoient moins et l'entraide a diminué. La vocation sociale du jardin : le maintien du lien social entre habitants devient plus difficile à entretenir.

L'animateur du **Jardin Bois de Nèfles Coco** assure bénévolement une présence deux fois par semaine pour 23 parcelles, l'association est satisfaite de cette animation, mais pointe l'importance de trouver des moyens financiers pour pérenniser l'animation sur le long terme.

Au **Jardin Cœur de ville**, trois salariés de l'association AGK interviennent sur le jardin de 28 parcelles. L'un des référents est une habitante jardinière et assure deux heures de présence journalière.

Quelles animations à quelles étapes ?

Dans le meilleur des cas, l'animateur est identifié en amont de la création d'un jardin car son intervention peut commencer lors de la concertation pour le choix du terrain ou pour la mise en place d'un programme. Il intervient ensuite tout au long du projet pour faire du lien entre les jardiniers eux-mêmes et entre les jardiniers et l'extérieur (cf. fiche 2 : **FÉDÉRER LES ACTEURS DU TERRITOIRE**).

> CONCERTATION : PROGRAMMATION ET CONCEPTION

Pendant les phases de concertation du projet, l'animateur peut, en plus de donner son avis, **agir comme un facilitateur dans les échanges** en mettant en confiance les habitants et jardiniers, en apportant des explications adaptées sur des documents techniques et en s'efforçant de donner la parole à tout le monde.

Au **Jardin l'Olivier**, les aménagements ont été réalisés via un chantier d'insertion. Les jardiniers et l'animateur ont proposé des modifications dans le plan d'aménagement des parcelles et ont demandé l'installation d'une clôture.

La charte du **Jardin du Chaudron** a été établie par la commune, qui porte et anime le jardin, et avec un groupe de familles de jardiniers du quartier.

Dans le **Jardin Bois de Nèfles Coco**, l'association TI planteur a animé une concertation avec tous les jardiniers pour établir les règles du jardin à ce jour bien respectées.

> CHANTIERS COMMUNS : TRAVAUX ET ENTRETIEN

L'animation de chantiers participatifs et l'animation de l'entretien d'espaces communs permettent de développer une convivialité au sein de la communauté des jardiniers. Ces instants, orchestrés par l'animateur, permettent de partager le savoir-faire de jardiniers. Ce sont des moments privilégiés d'apprentissage qui peuvent être renforcés par l'intervention d'intervenants extérieurs prestataires apportant des compétences complémentaires. Ces chantiers participent ainsi à la formation continue des jardiniers (cf. fiche 11 : **FORMER LES JARDINIERS**).



Abri pour les oiseaux bricolé dans le jardin de la résidence des Treilles

Les petits travaux de réparation, l'entretien des outils collectifs, la fabrication de mobiliers (bancs, jardinières, nichoirs, hôtels à insectes, etc.), la préparation de la terre, les semis sont autant d'occasions de fédérer les jardiniers autour d'objectifs communs.



Hôtels à insectes dans le jardin de la résidence des Treilles

Dans les jardins gérés par l'association An Grèn Koulèr Écritures Sociales, l'entretien est orchestré par l'animateur et réalisé par les jardiniers.

Dans le **Jardin permacole de Beauséjour**, les jardiniers se fixent un rendez-vous hebdomadaire :

« Tous les samedis matin, tout le monde se retrouve : on plante, on nettoie, on taille ensemble. »

Au **Jardin de La Cayenne** à Ravine-Blanche, des repas sont organisés ponctuellement par et pour les jardiniers.

Au **Jardin du Chaudron**, des ateliers d'initiation au bricolage sont mis en place durant lesquels sont conçus des jardinières, des lombricomposteurs, etc.



Jeannick Hoarau et Willy Assaby devant les meubles et le lombricomposteur réalisés dans l'atelier de transformation de bois de palettes.

Article de presse sur le Jardin du Chaudron © Le Quotidien 5 août 2019

> ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET LUDIQUES

S'ouvrir sur l'extérieur participe au développement du jardin au quotidien et crée du lien avec le quartier et les différents publics.

Des espaces tels que des parcelles pédagogiques ou associatives peuvent ainsi être prévus dès la conception. L'animateur a la responsabilité de prévoir des contenus et programmes pédagogiques pour les séances et d'organiser leur entretien en faisant participer les jardiniers. Lors de la mise en place d'une parcelle pédagogique, il est important de prendre en compte les contraintes liées au calendrier scolaire et donc, à la difficulté d'entretenir la parcelle régulièrement par les élèves eux-mêmes.

Il peut être prévu de considérer la parcelle pédagogique comme une parcelle commune destinée à un jardinage convivial auquel

peuvent se joindre les enfants. L'animateur veillera à cet entretien particulier.

Dans le **Jardin de La Châtoire**, les jardiniers aident les écoles à entretenir leurs deux parcelles pédagogiques.

Le partenariat binôme enfant/jardinier est une belle occasion de :

- réunir des générations différentes,
- créer des moments de partage entre jeunes et anciens,
- éduquer à l'environnement, sensibiliser aux éco-gestes,
- organiser des activités ludiques.



Au **Jardin Eucalyptus**, l'implantation stratégique du jardin face à l'école du quartier a facilité la mise en place d'un partenariat avec l'intercommunalité du TCO (Territoire de la Côte Ouest) qui apporte une aide pour la mise en place de deux « fiches action » avec les marmailles :

- « *De la graine à l'assiette* » : plantations, récolte, cuisine,
- « *L'écolo* » : ateliers compostage, plantes médicinales.

La technicité des ateliers s'adapte au public concerné :

- avec les maternelles : découverte des buttes de permaculture et comparaison des différents composts,
- avec les collégiens : construction d'une case à insectes pour les mouches charbons, les abeilles, les perce-oreilles...

Parfois, des intervenants extérieurs organisent des ateliers de sensibilisation aux plantes médicinales, et aux légumes lointans.

La mise en place d'activités autour du jardin peut créer une certaine émulation chez les jardiniers et les amener à partager des loisirs autres que celui du jardinage.

« Grâce à des ateliers et des activités complémentaires, on ne fait pas que du jardinage et c'est ça qui donne envie aux gens de rester. On voit un épanouissement de certains jardiniers, une transformation de leur comportement »

Le gestionnaire du Jardin de la Châtoire au sein de la commune.



Atelier palette au Jardin Cultiv' Ansanm - © Le secours catholique

Le Jardin de La Châtoire a organisé un concours d'épouvantails venant à moindre coût embellir le jardin et créant une dynamique créative entre jardiniers le temps de cet événement.

Le Jardin "Cultiv' Ansanm", géré par le Secours Catholique, a mis en place un atelier palette afin de fabriquer du mobilier utile pour le jardin (bancs, bacs, tables...). Toute personne désireuse d'y participer était la bienvenue.

Au Jardin de Bras Creux, l'association Les Colibris de l'espoir bénéficie de deux parcelles pour jardiner. Des pique-niques sont organisés au moins une fois par mois avec les membres de l'association pour partager les produits du jardin lors d'un moment convivial.

Le Jardin permacole de Beauséjour a développé un partenariat avec l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) qui oeuvre pour la promotion de la dignité des personnes en situation de handicap, de leur épanouissement, de leur évolution, de leur intégration à toute forme de vie sociale en favorisant la citoyenneté. L'Antenne de Sainte-Marie utilise le jardin comme espace de détente et de stimulation des sens.

Au Jardin partagé de l'ACEF (Association Culturelle environnementale Fayard), des activités de tressage de feuilles de coco pour habiller la clôture, des ateliers de semis ou de peinture sont proposés aux habitants du quartier.



Atelier peinture avec les enfants du quartier au Jardin partagé de l'ACEF - © ACEF

Plus d'informations sur les activités pédagogiques :

Jardinons
à l'école

<https://www.jardinons-alecole.org>

Jardiner
à l'école

<http://jardinermonecole.org/>

http://www.jardins-familiaux.org/pdf/F_Kinder_Natur.pdf

> NOUVEAUX PROJETS

Un jardin est en constante transformation. Démultiplier les activités et développer de nouvelles actions demande un effort de renouvellement et d'investissement des jardiniers. L'animateur peut aider à formaliser ces projets grâce à ses connaissances techniques et sa capacité à faire vivre des débats autour de réflexions communes.

L'association Run Action qui gère le Jardin du Chaudron est très présente et veille au développement d'activités autres que le jardinage pour motiver les jardiniers à venir et s'investir dans la vie du jardin. L'association a notamment pour projet de :

- développer une banque de semence interne à l'association pour les jardiniers,
- installer un espace de méditation,
- accueillir des ruches,
- aménager des bassins pour expérimenter de l'aquaponie.

Exemple de fiche de poste d'animateur de jardin

A l'initiative de la ville du Tampon

FICHE DE POSTE

ANIMATEUR MEDiateur ET ENCADRANT TECHNIQUE DES JARDINS COLLECTIFS

> MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité hiérarchique de la direction de, animer et suivre sur le terrain les activités des jardiniers titulaires des parcelles de jardins Collectifs:

Dans ce cadre :

- Établir le lien social avec les Jardiniers : familles, écoles, associations, hiérarchie administrative externe
- Être le lien de médiation entre tous les utilisateurs du Jardin
- Veiller à maintenir en bon état la réalisation technique des infrastructures du Jardin sur le terrain : clôture périphérique, portail d'accès, toilettes, local outil, kiosque de convivialité...
- Veiller au respect du règlement intérieur
- Être l'interface entre tous les partenaires gravitant autour et à l'intérieur du Jardin

> ACTIVITÉS PRINCIPALES

Animateur, encadrant technique de jardin :

- Établir le lien social entre les différents utilisateurs du Jardins.
- Faire émerger les projets et les compétences
- Participer aux recrutements des jardiniers
- Faire circuler l'information au sein du Jardins et vers la hiérarchie
- Participer, organiser des réunions et rédiger des compte rendus
- Faire appliquer sur les sites la méthodologie de travail définie par le service.

Suivi de la réalisation technique du jardin :

En lien fonctionnel avec le/la responsable du service désigné :

- Tenir à jour la « mémoire » des jardins : végétaux utilisés et commentaires, réussites, échecs, évolution du sol, évolution de l'aménagement de l'espace
- Se tenir informé de l'évolution des techniques de jardinage, de l'actualité et des innovations, des fournisseurs de graines, plants, produits, matériels et outils...
- Participer largement à la mise en place et l'entretien des parcelles (travaux de saison)
- Participer aux réunions de jardiniers et aux commissions d'attribution
- Soutien aux tâches administratives du Jardin
- Animer ateliers, rencontres, visites des jardins, etc... proposés aux visiteurs
- Accompagner dans leur démarche jardinière pédagogique les écoles, les associations de personnes porteuses de handicap et les titulaires de parcelles

> PROFIL, QUALITÉS REQUISES

- français (parlé, écrit) et créole (parlé)

Compétences attendues

- Connaître et maîtriser les techniques d'animation.
- Savoir s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire.
- Faire preuve d'une certaine autonomie.
- Connaître la flore régionale et les milieux naturels.
- Avoir une sensibilisation aux problèmes environnementaux.

Profil requis

- Expérience professionnelle souhaitée en animation/médiation et en particulier dans le domaine de l'éducation à l'environnement
- Avoir une expérience dans l'entretien d'un jardin.
- Bureautique : traitement de texte (Word, excel, open office) et recherche d'information par navigation sur Internet

Compétences génériques (savoirs – être) :

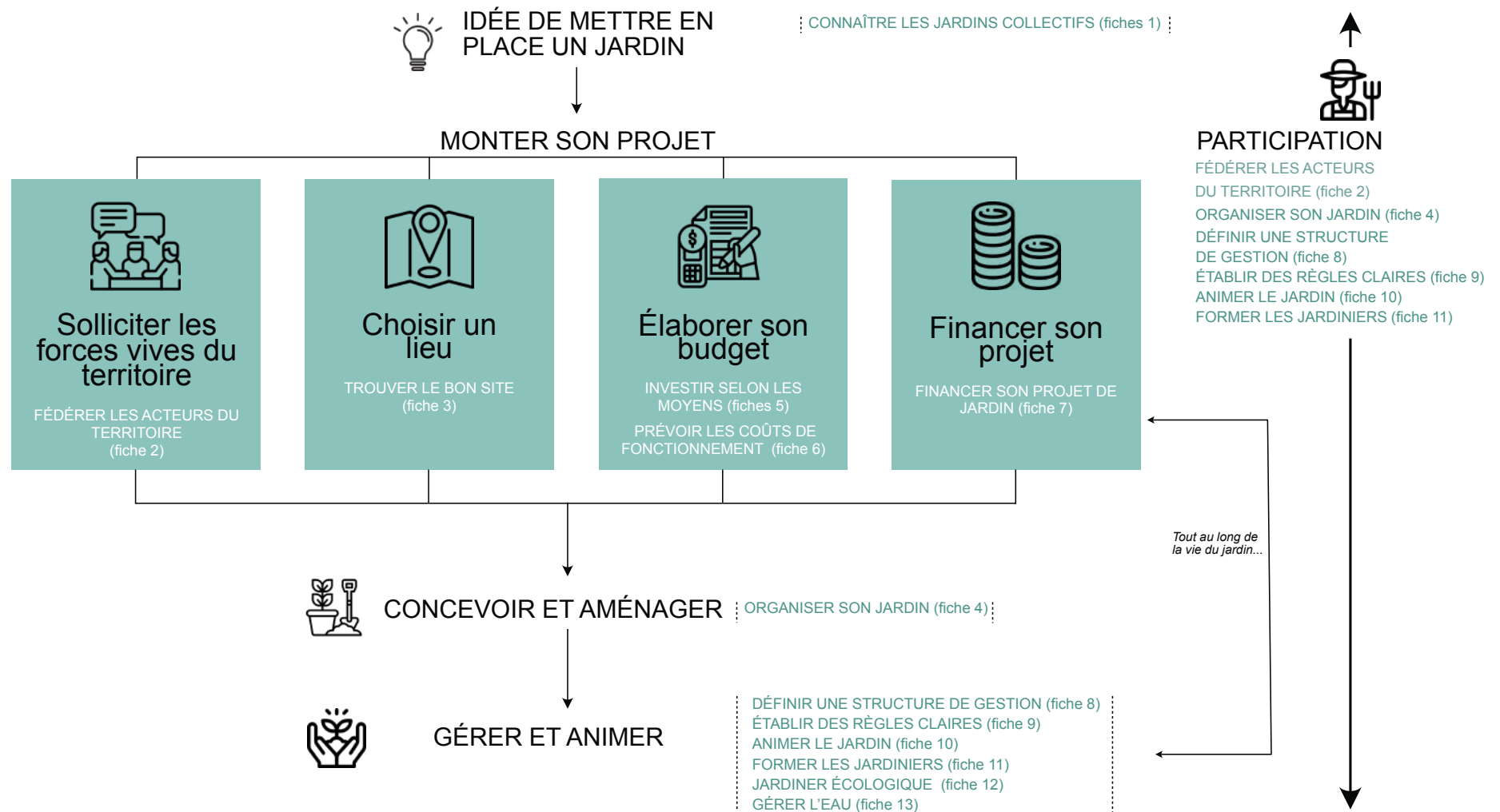
- qualité d'écoute, capacités relationnelles et de négociation
- travail en équipe

Compétences techniques (savoirs – faire) :

- Mémoriser des informations, capacités de restitution de l'information, prioriser l'information pour la transmettre, capacités d'organisation, de synthèse
- Animer des réunions de groupe, rédiger des comptes rendus

4 - Des points cruciaux pour réussir un jardin

SYNTHÈSE : LES ÉTAPES DU PROJET



Avoir une vision complète et sur le long terme : programme, conception, chantier, gestion

Une extension prévue sur le jardin Eucalyptus à St-Paul





Les jardins du Chaudron, 280 parcelles livrées en 2020, 400 in fine, St-Denis



Le jardin d'Anchaing, de la bonne terre, 3 points d'eau, une clôture, des parcelles foisonnantes, La Possession

Animer une concertation dès le départ pour consolider le projet, le jardin

Fiches 2 et 4

Atelier de concertation à Ravine Creuse, St-André





Visite des jardins de La Châtoire avec des habitants de St-André

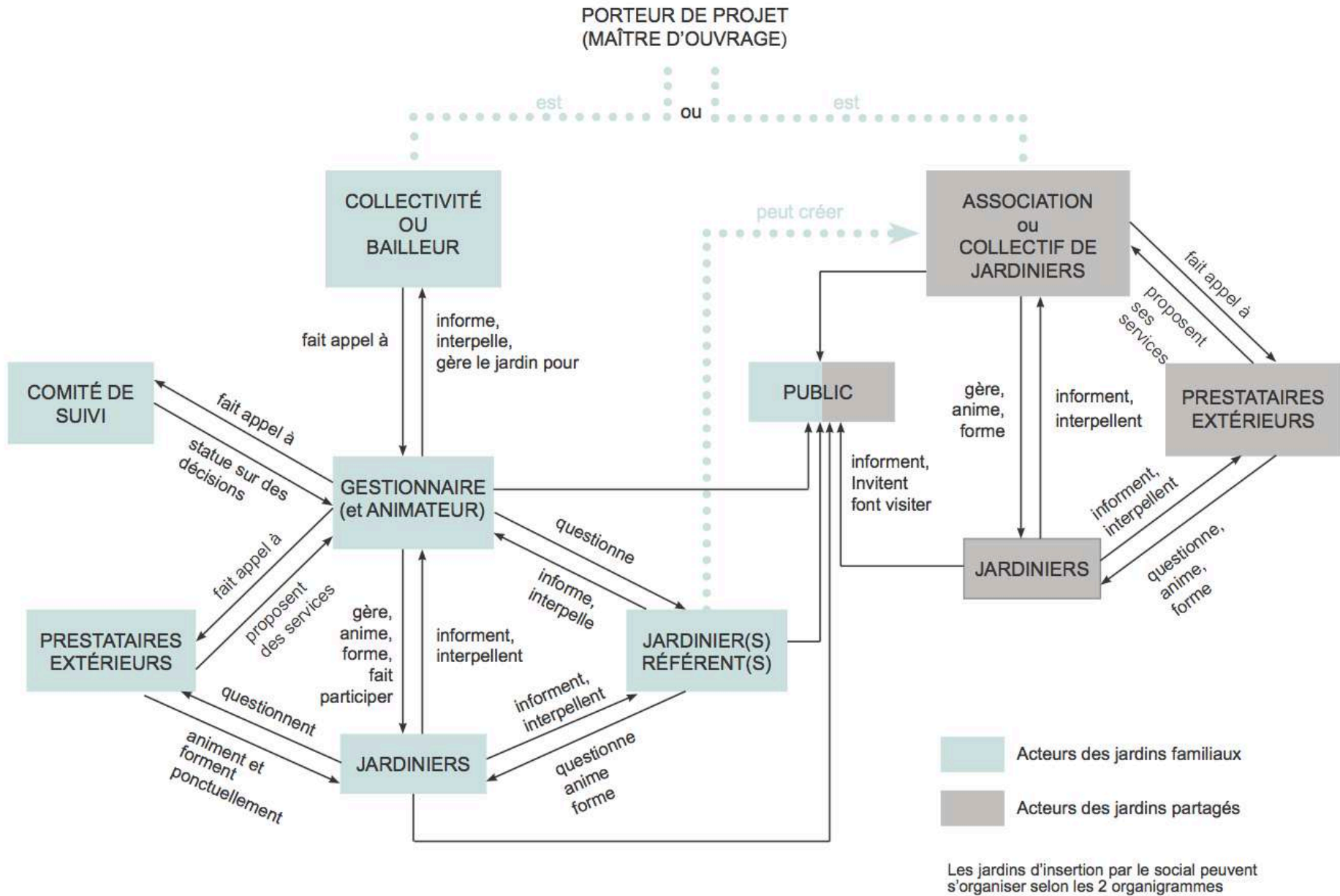
Conception de jardin avec les élèves de l'école
maternelle de Georges Thiébaud au Port



Jardinier et gestionnaire de jardin sont des rôles importants qui ne sont pas toujours portés par la même personne

Fiches 2, 6, 8, 10 et 11





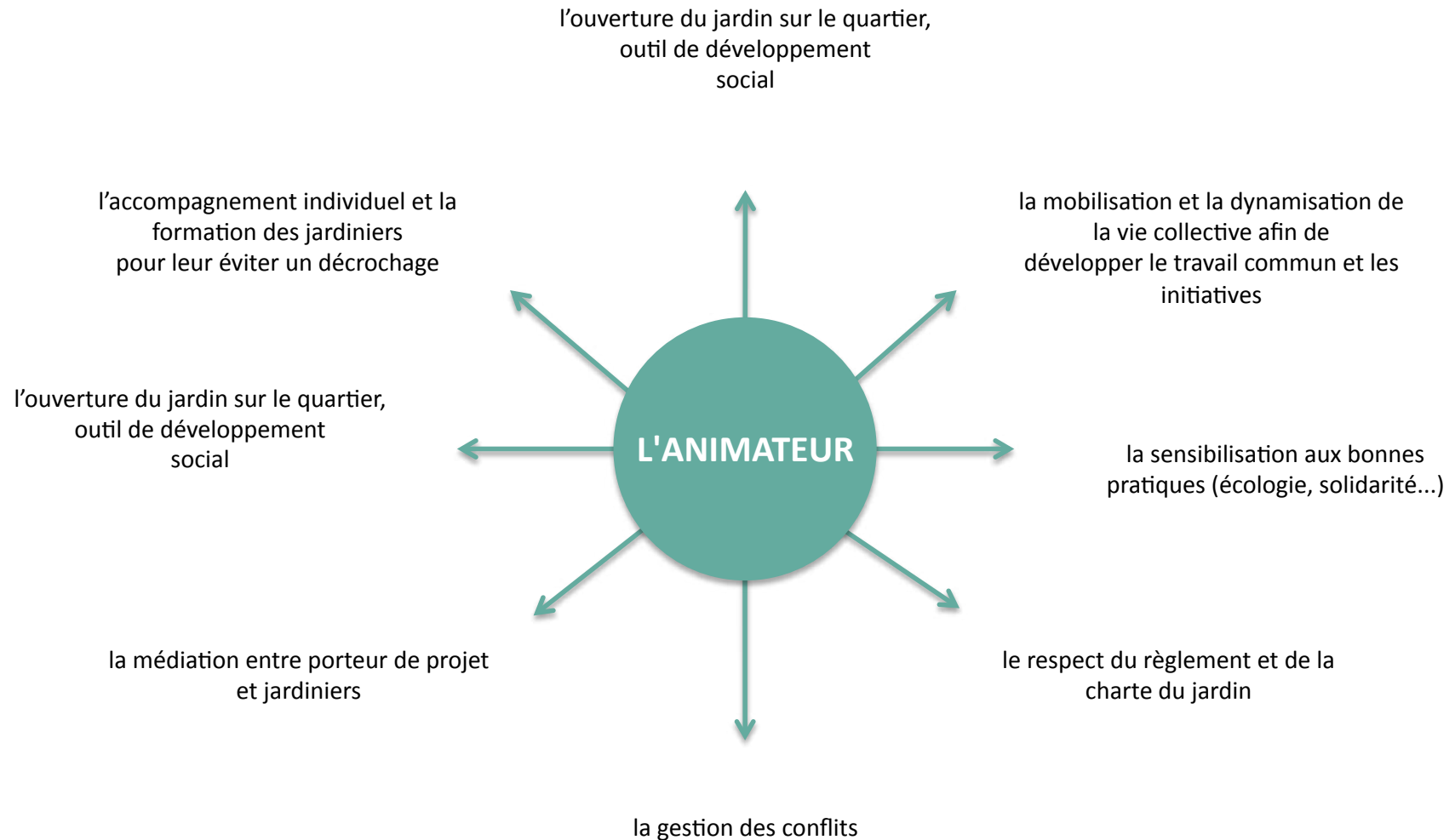
Interactions des acteurs pouvant intervenir dans la gestion d'un jardin

Animer le jardin pour garder une dynamique

Fiches 10 et 11

Formation agroécologie au jardin Mandala
devenu Microferme urbaine au Tampon

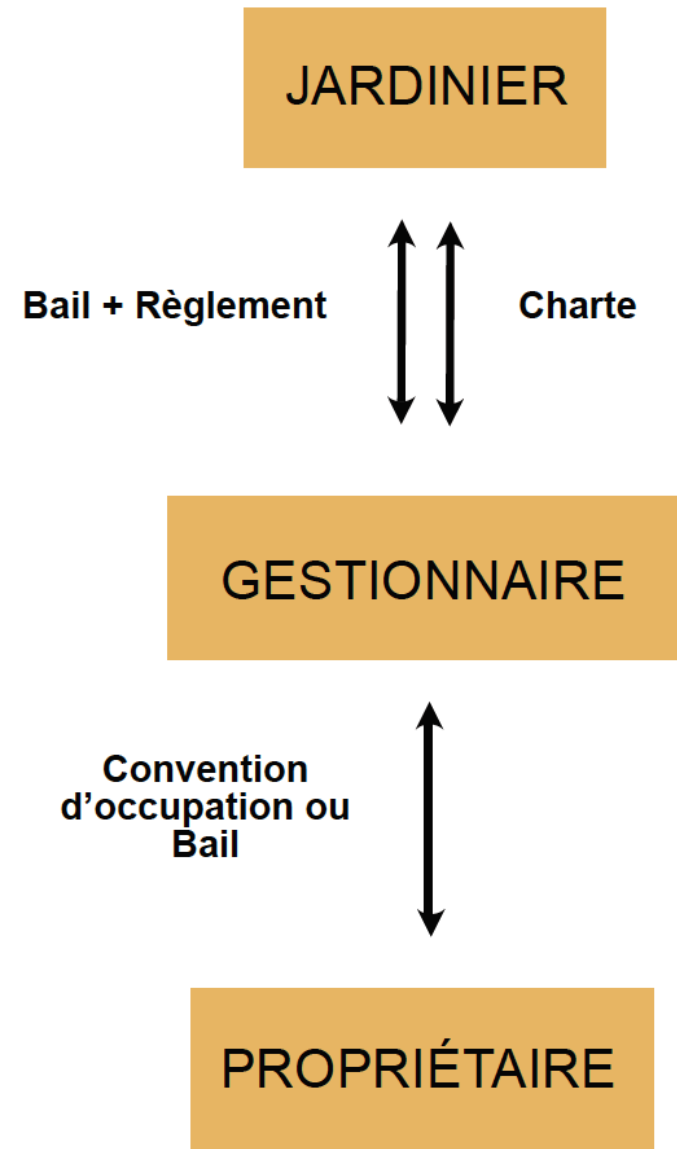




Concertation en amont de la création du jardin / Chantiers / Lien avec l'extérieur / Nouveaux projets /...

Donner des règles claires pour limiter les conflits entre jardiniers

Fiche 9



Les documents contractuels entre les acteurs

Charte à l'entrée du jardin Cœur de ville à La Possession



Le bénévolat a ses limites

Fiches 6 et 10

Visite de Cœur de ville à La Possession



Jardin de Ravine Blanche à St Pierre " il est important d'animer en s'appuyant sur des jardiniers référents"



Bien calibrer le budget



Une cinquantaine de parcelles de 80 à 130 m² aux Jardins de la Châtoire, Le Tampon

Fiches 5,6 et 7



Une trentaine de parcelles de 3 m² au Jardin familial de l'Europe, St-Benoît

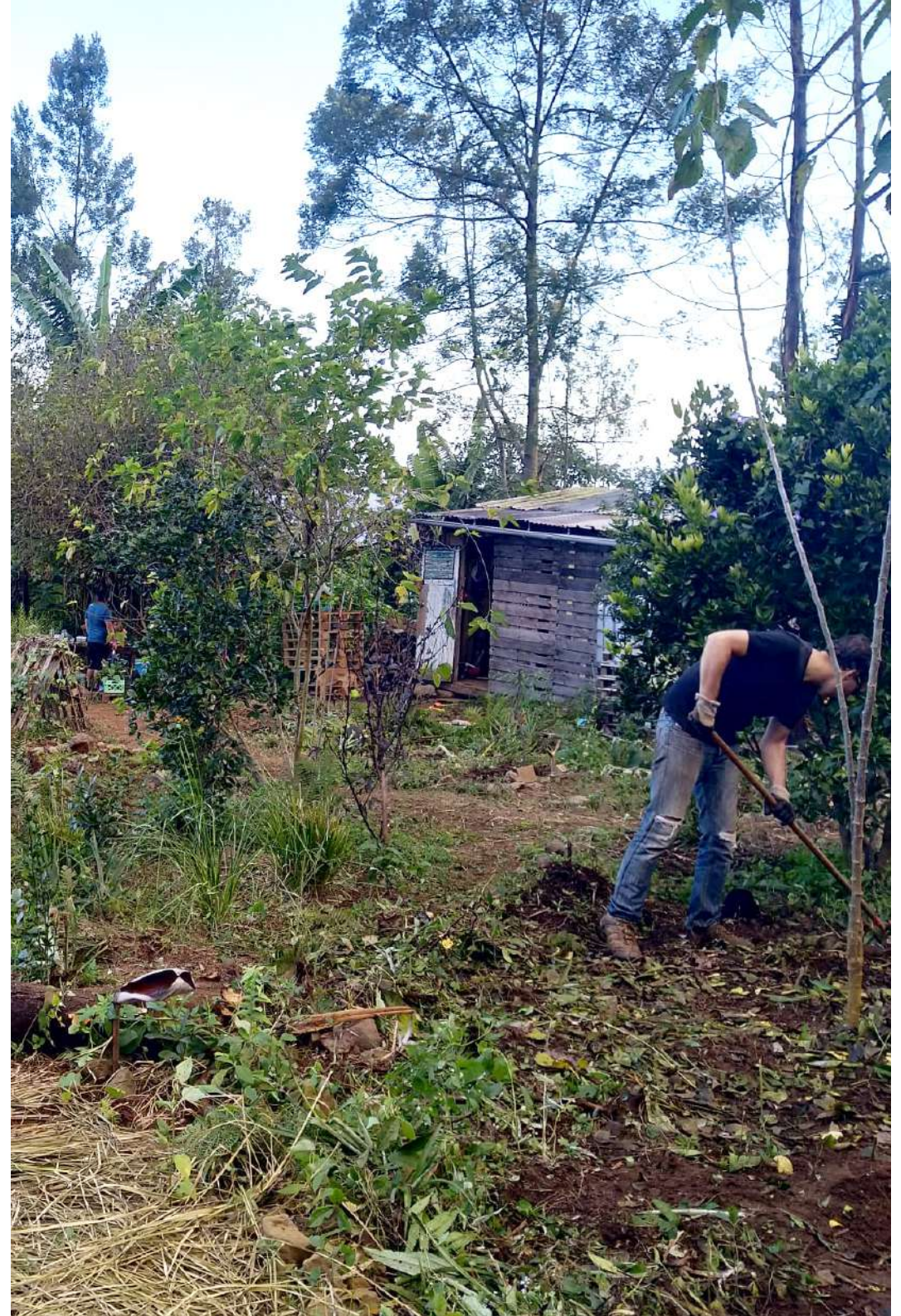
Avoir un accès à l'eau est crucial pour lancer un jardin

Fiches 3 et 13

Le jardin Cœur de ville à La Possession dispose de l'eau agricole



Le jardin À terre là dans les Hauts de St-Louis
(900 m d'alt.) : un des rares jardins à ne pas être relié
aux réseaux



Différents points d'eau pour différents usages au
Jardin Eucalyptus, St-Paul



Arrosage automatique en micro aspersion et vanne en tête de réseau au jardin Fleur Jaune, La Possession



La proximité géographique jardins/
jardiniers facilite souvent
l'investissement des jardins par les
jardiniers

Fiche 3

Jardins familiaux de Beauséjour en pied
d'immeubles, Ste-Marie



Le jardin IMVEC en cœur de lotissement à
Cambuston, St-André





Le jardin de La Cayenne au cœur de l'ANRU de Ravine Blanche, St-Pierre



Cultures sur sol pollué à la ferme urbaine du Port

Le jardin nourricier à la Réunion n'est pas celui de métropole

Fiche 12

Des arbres dans le jardin potager de Primat , St-Denis





Formation en agroécologie à la micro ferme urbaine du Tampon



Association de plantes

Fédérer le réseau d'acteurs est
essentiel pour partager les
expériences et mutualiser

Fiche 2

Visite au jardin collectif de La Châtoire pour les
RDV aux jardins de 2011



Jardinier et gestionnaire sont des rôles importants qui ne sont pas toujours portés par la même personne

Avoir une vision complète et sur le long terme : programme, conception, chantier, gestion

Bien calibrer le budget

Animer une concertation dès le départ pour consolider le projet, le jardin

Animer le jardin pour garder une dynamique

Donner des règles claires pour limiter les conflits entre jardiniers

Le bénévolat a ses limites

Avoir un accès à l'eau est crucial pour lancer un jardin

La proximité géographique jardins/jardiniers facilite souvent l'investissement des jardins par les jardiniers

Le jardin nourricier à la Réunion n'est pas celui de métropole

Fédérer le réseau d'acteurs est essentiel pour partager les expériences et mutualiser

5 - Les appels à projets



Jardins partagés et collectifs Appels à projets 2021

29 avril 2021



Points à aborder



- Le plan de relance
- L'appel à projets « Jardins partagés et collectifs »

Plan de relance



Annoncé le 3 septembre 2020 :

- 100 Mds€ (60 Mds€ Fr + 40 Mds€ UE) pour 2 ans (2021 et 2022)
- dont **1,2 Mds€** pour le volet « transition agricole, alimentation et forêt »

Avec 3 priorités :

- Reconquérir notre souveraineté alimentaire
- Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français
- Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique

Plan de relance



Annoncé le 3 septembre 2020 :

- 100 Mds€ (60 Mds€ Fr + 40 Mds€ UE) pour 2 ans (2021 et 2022)
- dont **1,2 Mds€** pour le volet « transition agricole, alimentation et forêt »

Avec 3 priorités :

- Reconquérir notre souveraineté alimentaire
- Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français
- Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique

Mesures « alimentation » du plan de relance



Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français

- Initiative « Agriculture urbaine et jardins partagés » 30 M€
- Alimentation locale et solidaire (« paniers fraîcheur ») 30 M€
- Partenariat État/collectivité au service des Projets d'Alimentation Territoriaux (amplification) 80 M€
- Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes 50 M€

Mesure « agriculture urbaine et jardins partagés »



Objectif

Soutenir le développement de l'agriculture et des jardins partagés ou collectifs en zone urbaine et péri-urbaine pour améliorer l'accès à une alimentation saine et durable aux populations en difficulté des zones urbaines et périurbaines

2 volets :

- **A-AAP Quartiers fertiles** (NPNRU, quartiers prioritaires) **34 M€ dont 13 M€ France Relance** -> ANRU. 75 projets lauréats (dont PRUNEL et 1 projet en lien avec NPNRU St Benoît). 3ème vague en cours. Dépôt des dossiers jusqu'au 16 juillet 2021.
<https://www.anru.fr/developper-lagriculture-urbaine-dans-les-quartiers>
- **B-Appels à projets départementaux** pour la création de nouveaux jardins partagés ou collectifs ou le soutien au développement de jardins existants
17 M€

A/ AAP Quartiers Fertiles - ANRU

- Lancé le 24 janvier 2020. Un financement total de 34 M€, dont 13 M€ France Relance
- **Objectif** : Déployer les projets d'agriculture urbaine au sein des Quartiers Politique de la Ville (QPV) en soutenant la mise en culture de 100 quartiers du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).
- **Candidats éligibles** : Collectivités en NPNRU et opérateurs justifiant d'un partenariat avec ces Collectivités
- **Conditions** :
 - 3^{ème} vague : dossiers à déposer au plus tard le 16 juillet 2021
 - Financement pour appui technique et opérationnel, co-financement d'études et missions d'ingénierie, d'investissements et de dépenses de personnel
 - Taux, montants plafonds ou forfaitaires de co-financement à préciser projet par projet. Mais pas de financement à 100 %

Appel à projets 2021 « jardins partagés et collectifs »



- Ouverture : 1^{er} février 2021
- Clôture : 31 août 2021 (*au fil de l'eau, dans la limite des crédits disponibles*)
- Instruction : DAAF Réunion / Comité de sélection régional 280 000 €
- Bénéficiaires / taux d'aide maxi :
 - Associations de jardins partagés ou collectifs (*jardins d'insertion, thérapeutiques, pédagogiques, de quartier, familiaux - mini 1 ha-, ...*) 80%
 - Collectivités territoriales et leurs groupements 50%
 - Bailleurs sociaux publics ou privés 50%

 - Montant maxi de l'aide : 30 000 €

Appel à projets 2021 « jardins partagés et collectifs »



Champ de l'appel à projets

- **production de produits frais pour les habitants** : fruits et légumes, produits animaux (œufs, lait, viande, miel), destinés à la consommation humaine, conformes aux normes environnementales et sanitaires
- **pas de commercialisation** (usage familial uniquement)
- **participation des habitants** à la vie du jardin et à la gestion du site
- **lieu de vie ouvert** sur le quartier

Avec prise en compte des enjeux de développement durable, de transition agroécologique et climatique, et de biodiversité : **sol, climat, limitation intrants, économies d'eau, limitation émissions gaz à effets de serre, protection environnement et biodiversité, bonnes pratiques (accompagnement dans la durée et formation des habitants)**

Appel à projets 2021 « jardins partagés et collectifs »



Dépenses éligibles

- Investissements matériels (outils de jardinage, fourniture et pose d'équipements) et immatériels (prestations d'ingénierie, études de sols)
- Possibilité de prestations annexes de formation, accompagnement du porteur pour aide au lancement et à la consolidation du projet

! Dépenses de fonctionnement pérennes ou structurelles -> exclues

! Dépense engagée avant le dépôt du dossier -> projet inéligible

Réalisation : 1 an maximum

6 – Des questions à débattre

Des thèmes d'ateliers à arrêter en fonction des retours des participants

Pourquoi et Comment animer un réseau d'acteurs ?

L'animateur du jardin : Quel profil rechercher ? Comment pérenniser son poste ? Comment former à ce métier complexe ?

La gestion du jardin : Comment passer du jardin porté par un bailleur / une collectivité à un jardin porté par des habitants jardiniers ?

Quels budgets ? Quels financements ?

7 – Conclusion

Merci pour
votre
attention

